



14ème législature

Question N° : 88668	De M. Dominique Le Mèner (Les Républicains - Sarthe)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > établissements de santé	Tête d'analyse > hôpitaux locaux	Analyse > pérennité.
Question publiée au JO le : 22/09/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'avenir des hôpitaux ruraux. Alors que le rapport remis cet été par M. Jean-Yves Grall faisait état de 67 services d'urgence menacés de fermeture à cause de leur faible activité, l'inquiétude chez les professionnels de santé est très vive. Selon l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), le maillage actuel est le seuil en-dessous duquel on ne peut pas tomber si l'on souhaite garder un territoire équilibré. En outre, beaucoup de zones rurales sont en pénurie de médecins généralistes et les hôpitaux locaux sont souvent indispensables pour pallier ces manques. Alors que le désengagement de l'État se fait de plus en plus sentir dans ces zones, il lui demande de bien vouloir lui faire part des intentions du Gouvernement sur cette question.